



Santé
Canada Health
Canada

*Votre santé et votre
sécurité... notre priorité.*

*Your health and
safety... our priority.*

Information concernant le lupin pour les Canadiens atteints d'allergie à l'arachide

Mai 2017

Bureau d'innocuité des produits chimiques
Direction des aliments
Direction générale des produits de santé
et des aliments



Canada

Information concernant le lupin pour les Canadiens atteints d'allergie à l'arachide

Santé Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) souhaitent informer les Canadiens et en particulier ceux qui ont des allergies à l'arachide, sur un risque potentiel de consommation d'aliments contenant du lupin

Bien que certaines réactions allergiques au lupin, y compris des réactions anaphylactiques, aient été signalées chez des personnes qui ne sont pas allergiques à l'arachide, la plupart des réactions allergiques signalées au lupin sont survenues chez des personnes ayant une allergie connue à l'arachide.

Il est recommandé :

- À tous les consommateurs allergiques à l'arachide d'éviter les produits contenant du lupin jusqu'à ce qu'ils aient consulté leur allergologue.
- Aux consommateurs souhaitant éviter le lupin (en particulier ceux qui ont une allergie à l'arachide) de lire attentivement les listes d'ingrédients pour identifier sa présence.

L'ACIA a récemment reçu des rapports de réactions allergiques survenues chez des personnes allergiques à l'arachide qui avaient consommé un produit contenant de la farine de lupin. Bien que la farine de lupin ait été déclarée dans la liste des ingrédients, les personnes allergiques à l'arachide ne sont peut-être pas conscientes du risque d'être potentiellement exposés à une réaction allergique au lupin.

Le lupin est une légumineuse appartenant à la même famille végétale que les arachides. Le lupin est largement cultivé dans certains pays et est utilisé dans l'alimentation animale, mais les graines de lupin peuvent également être introduites dans le régime alimentaire de l'Homme. Par exemple, les graines de lupin peuvent être transformées en farine et sont alors utilisées comme ingrédients dans divers produits de boulangerie et de pâtes alimentaires. Pour la plupart des consommateurs, la farine de lupin est sans risque à la consommation.

Les aliments contenant du lupin sont plus fréquents en Europe et le lupin fait partie de la liste des allergènes prioritaires de l'Union européenne. En revanche, l'utilisation du lupin comme ingrédient dans les produits alimentaires est relativement nouveau sur le marché canadien. La farine de lupin peut gagner en popularité en tant qu'ingrédient et peut être ainsi présente dans certains produits canadiens.

Information concernant le lupin pour les Canadiens atteints d'allergie à l'arachide

Le Règlement Canadien sur les Aliments et les Drogues exige que les étiquettes des aliments énumèrent les ingrédients ajoutés à un produit alimentaire préemballé. Lorsque le lupin est utilisé comme ingrédient, il doit figurer dans la liste des ingrédients sur l'étiquette du produit. Le lupin ne fait pas partie des allergènes prioritaires au Canada et n'est donc pas tenu d'apparaître dans une déclaration "contient", si cette déclaration est fournie sur l'étiquette des aliments.

Correspondance

Pour plus d'informations à ce sujet vous pouvez contacter le [Bureau d'innocuité des produits chimiques](#) de Santé Canada par courrier électronique à bcs-bipc@hc-sc.gc.ca et inscrire le mot « **lupin** » dans le champ du sujet de votre courriel.

Pour davantage d'informations

- Avis aux consommateurs de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) - [Le lupin peut causer des réactions allergiques chez les consommateurs allergiques à l'arachide](#)
- [Signaler un incident lié à la salubrité ou l'étiquetage d'un aliment](#) à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)